

ASSEMBLE GENERALE DU VBC HAUT-LAC LE 23.08.2019 A LA CAFETERIA DU CO VOUVRY

L'assemblée est présidée par Katia Genolet et débute à 20h32 en présence de : Anne-Laure Martin, Arnaud Auchère, André De Vasconcelos, Gabrielle Gex, Jean-François Ladret, Silia Dupont, Elsa Roch, René Chablais, Léa Schopfer, Océane Berrut, Ana Nevistic, Zélie Gex, Pauline Gex, Aline Nonn.

Liste des personnes excusées : Vincent Amiguet, Tamara Amiguet, Zoé Amiguet, Tim Amiguet, Valérie Caneda, Valérie Moeli, Caroline Bovet, Aude Cornut, Jean-François Rebord.

Contrôle des présences

Zélie Gex, secrétaire, a vérifié que la feuille des présences ait été visée par toutes les personnes présentes.

Acceptation de l'ordre du jour

L'assemblée accepte l'ordre du jour à l'unanimité.

Acceptation du PV de l'AG 2018

Le PV a été envoyé par mail. Il n'y a pas d'objection au PV de l'AG 2018.

Rapport de la responsable technique et de la présidente

Aline Nonn, responsable technique, lit les rapports de chaque responsable d'équipe (mini-volley, U13, U17, F4, détente).

Katia Genolet, présidente, lit le rapport de volley de la saison 2018-2019.

Compte 2018-2019

Katia présente les comptes 2018-2019 à l'assemblée. Les produits s'élèvent à Fr. 12'807.65, alors que les charges s'élèvent à Fr. 8'038.42. Les bénéfices s'élèvent donc à Fr. 4'769.23.

Les différents documents concernant les comptes sont à disposition si quelqu'un souhaite les consulter.

Rapport de vérification

Gabrielle Gex, vérificatrice de compte, lit le rapport des contrôleurs (soit elle-même et Christian Fontana). Ils se sont rencontrés le 19 août 2019 afin de procéder au contrôle des comptes 2018-2019 du club.

Le bilan total (Fr. 15'777.51) et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité, et la comptabilité est tenue avec exactitude.

Les vérificateurs de compte proposent à l'assemblée d'approuver les comptes. Les comptes 2018-2019 sont acceptés par l'assemblée.

Budget 2019-2020

Le club a prévu comme budget 2019-2020 les montants suivants :

- Produits : Fr. 14'800.00
- Charges : Fr. 8'300.00
- Bénéfice de l'exercice : Fr. 6'500.00

L'assemblée accepte le budget 2019-2020 annoncé.

Elections/démissions du comité

Jean-François Rebord démissionne du comité.

Admissions/démissions d'entraîneurs

Jean-François Rebord démissionne en tant qu'entraîneur de l'équipe de détente.

Aline Nonn et Katia Genolet sont admises en tant qu'entraîneurs de l'équipe de détente.

Nomination des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs de comptes sont nommés pour une durée de 2 ans. Gabrielle Gex et Christian Fontana ont donc terminé leur mandat.

Emilie Rémy et Silia Dupont se proposent comme vérificatrices de compte pour les deux prochaines années. Le comité les remercie pour leur engagement.

Cotisations

Les cotisations restent inchangées par rapport à l'année passée, soit :

- Mini volley : 80.-
- U13 : 130.- (+ licence tournoi juniors 15.-)
- U17 : 90.-
- F4 : 180.- (+ licence ligue 110.-)
- Détente : 150.- (plus de caisse d'équipe)

Les cotisations sont acceptées par l'assemblée.

Divers

- Katia rappelle que les inscriptions se font en ligne sur le site du VBC Haut-Lac/Inscription (attention le renouvellement de l'inscription est tacite pour les membres 2017/2018/2019)
- Aline annonce que le club a pu obtenir un sponsoring de 1'100.- à la Raiffeisen pour les maillots de l'équipe U15, qui feront le championnat U17.
- Katia explique la nouveauté du club : Sporteasy est une plateforme de gestion d'équipe et de club, disponible également sous forme d'application sur les smartphones, que le club a choisi pour générer les présences ou absences pour les entraînements. Les entraîneurs peuvent donc choisir d'utiliser cet outil.

L'Assemblée Générale 2018-2019 est levée à 21h00.

Par la secrétaire, Zélie Gex.